

droit à l'autodétermination doit être respecté et garanti; dès que possible, il faudra donner au peuple l'occasion d'exprimer ses volontés au moyen d'élections libres.

J'en viens maintenant aux opérations de maintien de la paix des Nations Unies, et en particulier à la position et au rôle du Canada à ce sujet.

Je ne me souviens pas d'une occasion où le gouvernement du Canada n'ait pas reçu l'appui du Parlement ou de la population quand il tentait d'établir et de maintenir la paix par des opérations de paix. En ce moment, nous participons aux opérations dans l'enclave de Gaza, à Chypre et dans d'autres régions. Nous nous demandons pourquoi on ne recherche pas plus avidement des solutions aux problèmes qui rendent ces opérations de paix nécessaires. Je le répète, nous ne sommes pas contre ces opérations. En réalité, nous appuyons le principe de la participation aux forces de la paix quand elles doivent exister. Même quand le Canada doit porter toute la charge financière de l'entretien de ses propres forces, comme il le fait pour Chypre, nous ne soulevons aucune objection mais nous croyons qu'il serait possible de trouver une façon plus équitable de financer ces opérations. Nous affirmons cependant qu'il faudrait tout faire pour rechercher un règlement politique dans ces régions afin d'en retirer ces forces et de confier la direction de ces pays aux populations en cause.

Un article publié dans le *Journal d'Ottawa* du 18 décembre 1965 porte sur les opérations de paix. Voici un extrait de cet article:

En novembre, le gouvernement canadien a exprimé publiquement l'opinion si souvent exprimée dans la coulisse que la présence des forces de l'ONU freine la recherche de solutions aux problèmes qui ont provoqué la création de ces forces.

Le Canada a déclaré à l'ONU qu'il ne participerait plus aux opérations de paix si les gouvernements en cause dans ces litiges ne poursuivaient pas énergiquement leurs efforts en vue d'en arriver à des règlements.

Je devrais peut-être ajouter que cet article est intitulé: «Politique étrangère conçue pour rétablir la paix au Vietnam». L'article est de Dave McIntosh, journaliste de la *Presse canadienne*.

Je trouve qu'il reflète l'opinion de bien des Canadiens. Je le répète, nous participons volontiers au maintien de la paix dans ces régions, mais le peu de diligence mis à résoudre ces problèmes politiques pour permettre

aux troupes de rentrer dans leur pays nous inquiète. Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures voudra peut-être revenir là-dessus et nous dire ce qu'il considère comme la meilleure façon de résoudre ces problèmes, de sorte que ces forces de la paix ne soient plus nécessaires.

Un journal de ce matin, sauf erreur, écrivait que la Grèce et Chypre auraient dit dans un communiqué que l'union serait l'unique solution à leur problème. La situation difficile de cette partie du monde ne semble donc pas près de se régler.

Il ne me reste qu'une question à traiter, monsieur le président. Il s'agit de notre représentation à l'étranger, par l'intermédiaire de nos ambassades et de nos missions. Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures voudra peut-être nous dire si le gouvernement a l'intention d'établir de nouvelles ambassades ou missions en pays étrangers. Cette question a été soulevée l'autre jour par mon collègue au sujet d'un certain pays, et nous pourrions en nommer d'autres aujourd'hui, mais je pose cette question de façon générale, parce que nous examinons justement les dépenses relatives à ces missions et ambassades.

L'hon. M. Martin: Monsieur le président, je pourrais peut-être traiter de cette question dès maintenant. Nous avons déjà établi deux missions en Afrique au cours de la présente année financière, et j'espère qu'à la fin de la prochaine, nous en aurons établi deux autres.

M. Patterson: Je sais gré au secrétaire d'État aux Affaires extérieures de ce renseignement. Peut-être nous dira-t-il de quels pays il s'agit au juste. Il est un autre point que j'aimerais soulever quant à notre représentation à l'étranger, dans nos ambassades. Le ministre pourrait peut-être nous indiquer l'importance numérique de nos personnels d'ambassade par rapport aux ambassades des autres pays au Canada.

Nous entendons sans cesse parler de l'augmentation des personnels d'ambassade. Récemment, nous avons lu des articles à ce propos. Il est à se demander si l'activité d'espionnage n'y est pas pour quelque chose. Il serait peut-être intéressant que le secrétaire d'État aux Affaires extérieures nous indique le nombre d'employés que le Canada maintient en poste à Moscou et le nombre de